

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2013

COÛTS DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE - (N° 1507)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE5

présenté par

M. Brottes, Mme Batho, Mme Battistel, M. Blein, M. Prat et Mme Massat

TITRE

Après le mot :

« aspects »,

rédigier ainsi la fin du titre :

« économiques et financiers de la production et de la commercialisation de l'électricité nucléaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.